Cap-aux-Diamants

La revue d'histoire du Québec

CAP:AUX:DIAMANTS

Les Lepage, fondateurs de Rimouski

Sylvie Tremblay

Numéro 45, printemps 1996

Feu vert! : cent ans d'automobile au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/8489ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé) 1923-0923 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Tremblay, S. (1996). Les Lepage, fondateurs de Rimouski. $\it Cap-aux-Diamants$, (45), 42–42.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1996

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Les Lepage, fondateurs de Rimouski

L'année 1996 marque le tricentenaire de la fondation de Rimouski. Même si l'histoire officielle démontre que la paroisse Saint-Germain, n'est fondée qu'en 1829, que l'érection en municipalité ne remonte qu'à 1869, il n'en demeure pas moins que les premiers habitants s'y installent à l'été

1696, sur l'initiative de René Lepage, accompagné de sa famille et de son père, Germain. Rimouski, qui signifie en langue autochtone «demeure du chien», se peuple rapidement et dès 1701, un missionnaire y rédige des actes d'état civil.

Le Dictionnaire généalogique des familles du Québec de René Jetté mentionne cinq hommes portant le nom de Lepage venus de France. En plus de Germain et de Louis, deux Jacques, l'un de la Touraine, et l'autre de l'Angoulême, sont du nombre. Il faut ajouter un Barthélémi, surnommé Jean-Mathieu, originaire de la Normandie. Mais aucun de ces trois hommes n'aurait de descendants aujourd'hui. Ainsi, des recherches généalogiques menées par des membres de la famille Lepage semblent démontrer que les frères Louis et Germain sont les ancêtres de tous les Lepage québécois. Ils peuvent donc s'identifier comme étant «à Louis» ou «à Germain». Nous sommes en présence de deux branches, avant comme souche, Étienne Lepage et Nicole Berthelot, de Notre-Dame d'Ouanne, évêché d'Auxerre, département de la Yonne.

Germain et Louis Lepage tentent la grande aventure vers l'année 1661, âgés tous deux d'une vingtaine d'années, dans

des circonstances qui nous sont inconnues, mais probablement en tant qu'engagés pour une période de trois ans. Par la suite, leur sœur Constance qui épouse François Garinet le 5 février 1674 à l'île d'Orléans, vient les rejoindre. Tout laisse croire que Constance a effectué la traversée, au cours de l'été 1672, avec Reine Lory, épouse de Germain, et de son fils prénommé René.

Durant plusieurs années, Germain et Louis mènent une existence étroitement liée. Nous savons que Louis Lepage était domestique de Charles LeGardeur : était-ce le cas de Germain ? La première mention de Germain Lepage en ce pays est sa confirmation le 3 juin 1664 à Québec, à l'âge de 25 ans. Le 9 juillet 1664, les deux frères reçoivent conjointement une concession de terre, de quatre arpents de front, à l'île d'Orléans, dans la paroisse Saint-François.



Robert Lepage, auteur, metteur en scène et cinéaste de réputation internationale est l'un des dignes descendants d'Étienne Lepage et Nicole Berthelot. Photographie de Claudel Huot. (Ex-Machina)

Le 24 août 1667, Louis Lepage signe un contrat de mariage avec Sébastienne Loignon, âgée de 14 ans, soit de dix ans sa cadette. De cette union, naissent 14 enfants sur une période de 30 ans. Louis Lepage réside toute sa vie à l'île d'Orléans où il est inhumé le 27 novembre 1710, à Saint-François. Son épouse l'a précédé le 2 décembre 1702, laissant plusieurs enfants, dont la plus jeune, Marie-Madeleine qui allait avoir quatre ans au mois de janvier suivant.

Germain s'était marié en France avant son départ vers 1658 avec Reine Lory. L'arrivée de celle-ci et de son fils René, au cours de l'été 1672, entraîne un partage de la terre, jusque-là commune aux deux frères, et la construction d'une autre maison afin de loger les nouveaux arrivants.

Le 10 juin 1686, René Lepage, fils unique

de Germain, contracte une union avec Marie-Madeleine Gagnon, fille de Pierre et de Barbe Fortin. Par ce mariage, les Lepage créent des liens avec des familles pionnières de la colonie. Le 10 juillet 1694, Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière, propose à René Lepage un échange : sa terre de l'île d'Orléans contre la seigneurie de Rimouski, d'une étendue de deux lieues carrées. À l'été 1696, la famille de René, accompagnée du patriarche Germain, s'installe à Rimouski. Au cours des années suivantes, grâce à diverses transactions, René Lepage se porte acquéreur des seigneuries de l'Anse-aux-Coques, de Pachot et de Lessard, un immense territoire s'étendant de Rimouski à Métis-sur-Mer. Germain Lepage est inhumé le 26 février 1723, à l'âge d'environ 85 ans. Il avait consacré les dernières années de sa vie à ses concitoyens, ondoyant les enfants et assistant les mourants. «Mort en odeur de suavité» comme en témoigne le récollet Gelase de Lestage qui célébra le service funéraire.

Le nom de la paroisse mère de Rimouski, Saint-Germain, commémore les faits du patriarche; un monument à l'entrée ouest de la ville rend hommage à René Lepage. Le

souvenir de ces ancêtres sera vraiment à l'honneur cet été lors des fêtes marquant le tricentenaire de Rimouski. Ou bien, les Lepage peuvent choisir de fêter en famille, lors du grand rassemblement prévu pour le mois de juillet!

Sylvie Tremblay Maître généalogiste agréé